

# CONTRAT POUR LE RECYCLAGE AGRICOLE DES BOUES DE

Entre : .....  
désigné ci-après par « le **producteur de boues** » d'une part,

et : Monsieur **XXX**, agriculteur à **XXX**  
désigné ci-après par « l'**utilisateur** » d'autre part,

Etant préalablement exposé que :

Le **producteur de boues** désire procéder à l'épandage des boues de la station d'épuration de **XXX**.  
Cette activité a fait l'objet :  
d'un **récépissé de déclaration n° XXX en date du XXX** . ou d'un **arrêté d'autorisation préfectorale N° XXX en date du XXX** ou d'un **courrier du Service de la Police des eaux départemental en date du XXX** et joint en annexe, reconnaissant que les pratiques d'épandage des boues de la commune de **XXX** sont conformes aux exigences de la directive 86/278,

L'**utilisateur** souhaite épandre ces boues sur les terres agricoles qu'il exploite dans des conditions compatibles avec les pratiques usuelles en agriculture et avec la protection de l'environnement.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

## ARTICLE 1 – Origine et nature des boues

Le présent contrat concerne la valorisation agricole des boues de la station d'épuration de **XXX**.

Les boues produites se présentent sous l'état **XXX** pour une siccité moyenne de l'ordre de **XX** % de matière sèche.

## ARTICLE 2 – Caractéristiques des boues

Les boues extraites du cycle d'épuration sont conformes aux prescriptions du décret 97-1193 du 08/12/97 et de son arrêté du 08/01/98 et notamment du respect des valeurs limites en éléments-traces métalliques (ETM) et composés-traces organiques (CTO).

## ARTICLE 3 – Engagements du producteur

Le **producteur de boues** est responsable de la qualité de celles ci. Il garantit la conformité des boues vis-à-vis des spécifications du décret du 08/12/97 et de son arrêté du 08/01/98. Il s'engage à mettre en œuvre une filière réglementaire, et notamment à réaliser un suivi et une auto surveillance de la filière d'épandage comprenant un suivi analytique des boues et des sols, et la réalisation de l'ensemble des documents administratifs réglementaires.

Le **producteur de boues** s'engage à informer l'**utilisateur** de tout changement significatif de la nature et des caractéristiques de celles ci. Les résultats des analyses de boues seront communiqués à l'**utilisateur**.

Au cas où les concentrations en éléments traces métalliques et composés traces organiques des boues (**composts de boues**) viendraient à dépasser les limites fixées par la réglementation en vigueur, le **producteur de boues** s'engage à les faire éliminer à ses frais, hors agriculture.

Fait à .....le  
Le Producteur de boues

## ARTICLE 4 – Engagements de l'utilisateur

L'**utilisateur** donne son accord au producteur de boues pour intégrer exclusivement au plan d'épandage les parcelles dont les caractéristiques (références cadastrales, aptitude, etc.) sont annexées au présent contrat (tableau(x) + carte(s)). L'**utilisateur** s'engage à informer le producteur, ou le prestataire chargé de la mise en œuvre de la filière d'épandage, de toute modification du parcellaire mis à disposition pour l'épandage (vente, échange de parcelles...).

## ARTICLE 5 – Durée du Contrat

Le présent contrat entre en vigueur à la date de sa signature par les deux parties. Il demeure valable pour une durée de 1 année et est renouvelable par tacite reconduction. Chaque partie pourra y mettre fin par préavis délivré par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant la date de renouvellement.

Il peut être résilié de plein droit et à tout moment par l'**utilisateur** en cas de cessation d'activité (changement de propriété, vente, mutation foncière) ou de changement d'activité. Il peut être également résilié de plein droit par le **producteur de boues** en cas de modification de la filière de traitement ou de cessation d'activité.

Si pour des raisons réglementaires ne pouvant être imputées à l'une des parties, l'épandage venait à être interdit, le présent contrat deviendrait caduc.

## ARTICLE 6 – Modifications

Le présent contrat peut être modifié à tout moment, d'un commun accord entre les deux parties, sur demande formulée par l'une d'entre elles.

Fait à .....le  
L'utilisateur